Vos avantages

Être membre d’UCM mouvement, c’est bénéficier **d’avantages sur mesure** pour les indépendants et PME francophones.

Service juridique, réductions partenaires, recouvrements de créances, réseau d'affaires sont quelques-uns des avantages UCM Mouvement.

Devenez membre pour 190 €/an (déductible fiscalement) et bénéficiez d’avantages très concrets pour vous faciliter la vie !